



AVIS PRÉVENTIF: Présence d'ours noirs

Municipalité de Pontiac

10 juillet 2020 – 16 h 30

Ce que vous devez savoir :

- La Municipalité a été informée par des citoyens de la présence d'ours noirs sur son territoire.
- En cette période de sécheresse, l'ours noir s'aventure plus proche de la civilisation dans le but de se nourrir.
- Il est important de bien gérer les déchets puisqu'ils représentent une source potentielle de nourriture pour l'ours. Les mangeoires d'oiseaux et d'écureuils de même que les grilles de barbecue ou toute nourriture laissée à l'extérieur sont également considérés comme des attraits.
- Habituellement, l'ours noir craint l'humain. En leur présence, il est recommandé de rester calme et de ne pas crier.
- Pour signaler la présence d'un ours, la Municipalité vous invite à entrer en communication avec S.O.S Braconnage :
 - 1-800-463-2191
 - services.clientele@mffp.gouv.qc.ca
- La Municipalité remercie tous les citoyens qui ont pris le temps de partager l'information et appelle à la prudence.

Où s'informer :

- Le site Internet de la Municipalité de Pontiac : www.municipalitepontiac.com
- Le compte Facebook de la Municipalité de Pontiac : www.facebook.com/pontiacmun